

psychiques, chez certains choréiques, en même temps qu'elle contribue à déter-miner la gravité du pronostic.

Cette théorie nerveuse à laquelle se rallient de plus en plus les esprits, si elle n'explique pas tout directement, par elle-même, paraît du moins la plus acceptable, d'autant plus qu'elle n'élimine pas, d'une manière absolue, les deux premières, dont chacune contient, peut-être, une part de la vérité ?

J'ai déjà eu l'occasion de vous faire observer, ici, dans nos salles des enfants atteints de chorée, chez lesquels on ne pouvait retracer aucun antécédent de rhumatisme articulaire, et qui mettaient, par conséquent, la théorie rhumatismale en défaut ; mais je ne me rappelle pas qu'il m'ait été donné de vous présenter un cas plus frappant que celui qui fait le sujet de cette leçon, pour appuyer la théorie nerveuse et mettre en lumière l'influence de la névropathie héréditaire ou de dégénérescence, aidée des émotions morales, sur l'origine de la chorée, en dehors de tout antécédent de rhumatisme ou de maladies infectieuses. En effet, cette jeune fille, issue de parents *alcooliques*, qui n'avait d'autres antécédents que la tare héréditaire, en était à une seconde attaque, ou de récidence, et, dans les deux cas, les troubles psychiques ont été nettement accusés dans la période prodromique de la maladie.

Arrêtons nous maintenant, messieurs, à l'appréciation des éléments symptomatiques qui permettent d'affirmer la gravité du pronostic dans la chorée, et dont la plupart se retrouvent dans l'histoire du cas que nous étudions.

Comme je vous l'ai déjà fait remarquer, ce qui domine dans le pronostic de cette maladie, ce n'est pas autant l'agitation convulsive, la violence ou l'étendue des désordres musculaires, que la co-existence d'autres signes, moins inhérents à l'essence de la chorée, entre autres : *l'âge* du malade, son *état mental*, la *fièvre*, les *troubles circulatoires*, les *paralysies des sphincters*.

Les cas, assez rares, il est vrai, de chorée mortelle, qui ont été rapportés par différents observateurs, concernent tous des adolescents ou des adultes. La chorée généralement bénigne dans l'enfance devient de plus en plus grave à partir de la puberté. C'est ce que Charcot a énoncé d'une manière précise. *L'âge* est donc un élément dont il importe de tenir le plus grand compte dans l'appréciation du pronostic.

Mais l'élément qui domine et qui suivant Dieulafoy, règle le pronostic de la chorée, c'est *l'état mental*. D'une manière générale, on peut dire que le caractère ou l'état intellectuel est toujours plus ou moins modifié chez la plupart des choréiques. On note habituellement le changement